

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

199043

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6713

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAJOUARDA FATHA

Date de naissance : 28/04/1960

Adresse :

Tél. : 066.111.69.98

Total des frais engagés : 300.4.46.30. + 1606.20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Leila BELHADJI BENSAMI
Endocrinologue Diabetologue
Rue SAFI imm ISMAIL 1ETG
Appt 4 Mohammedia

Date de consultation : 21/02/2017

Nom et prénom du malade : HAJOUARDA FATHA

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exhaustivité des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammedia

Le : 21/02/2017

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2024	CS + 300 DH	Dr. Leila BELHADI BENSAMI Endocrinologue Diabétologue Rue SAFI, Immeuble ISMAIL 1 ETG Appt 4 - Mohammed VI Tél : 06 23 34 87 44 Rue Dr. Leila BELHADI BENSAMI	300,00	
29/12/2024	Consultation			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Rémiseur 	Date	Montant de la Facture
	29/12/24	6,30
	INPE :	
	092038108	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE Monsieur 3, Bd. Mohamed VI Tél : 05 33 32 15 15	22/12/24	B1180	1606,20 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Leïla BELHADI BENSAMI

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition et Maladies Métaboliques

(Diabète, Cholestérol, Hormones, Thyroïde, Hypophyse, Surrénales
Problèmes de Croissance et de puberté, Stérilité, Obésité...)



الدكتورة ليلى بلهادي بنسامي

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

أخصائية في أمراض الغدد، السكري والتغذية
(السكري، الكوليسترون، الهرمونات، الغدة الدرقية،
الغدة النخامية، أمراض النمو والبلوغ، العقم، السمنة...)

21 février 2024

Mohammedia, le

M H A J A U R E D A M A T H Y

Cortisolémie de 8h

TSH

NEpg

Ggt Alb

Urea, Creatinémie

ASAT, AST

Haptocritémie

Dr. Leïla BELHADI BENSAMI
Endocrinologue Diabétologue
Rue SAFI Imm. ISMAÏL 1ERG
Appart 4 - Mohammedia
Tél : 05.23.31.47.47

Rue Safi, Imm. Ismaïl, 1er étage Appat 4 - Mohammedia

Tél : 05.23.31.47.47 - Urgence : 06.61.93.20.28

E-mail : leilabelhadi3@gmail.com

Docteur Leïla BELHADI BENSAMI

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition et Maladies Métaboliques

(Diabète , Cholesterol , Hormones , Thyroïde , Hypophyse , Surrénales
Problèmes de Croissance et de puberté, Stérilité, Obésité ...)



الدكتورة ليلى بلهادي بنسامي

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء

أخصائية في أمراض الغدد ، السكري والتغذية
(السكري ، الكوليسترون ، الهرمونات ، الغدة الدرقية ،
الغدة النخامية ، أمراض النمو والبلوغ ، العقم ، السمنة ...)

29 février 2024

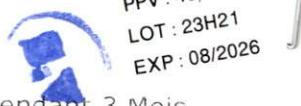
Mohammedia, le

Mme HAJOUARDA FATIHA
M

MAGMINE 300

46.30 0-0-1 pendant 3 Mois

D CURE FORTE



1 AMP / MOIS pendant 3 Mois

VITAL COMPLEX AMPOULES

1 AMPOULE / JOUR pendant 1 Mois

DR. LEÏLA BELHADI BENSAMI
Endocrinologue Diabetologue
Appartement 4 - Mohammedia
Rue Safi, Imm. Ismaïl 1er étage Appart 4
Tél : 05 23 31 47 47



Rue Safi, Imm. Ismaïl, 1er étage Appart 4 - Mohammedia

Tél : 05.23.31.47.47 - Urgence : 06.61.93.20.28

E-mail : leilabelhadi3@gmail.com

LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

Dr. M. AMARA

3,Bd Mohammed V - Tél.: 0523.30.40.30 - Fax: 0523.30.43.20

Référence:

40222870

Analyses effectuées le: 22/02/2024

Pour.....: **Mme HAJOURDA FATIHA**

Sur prescription du: Dr BELHADI LEILA

Code.....: 00033148



Organisme.....:

Bilan:

COR 8 TSH NFS PQ FERRI GLY HBA1C UREE CREAT
TGO TGP MG

LABORATOIRE AMARA
3, Bd Mohammed V
Tél: 0523.30.40.30
Fax: 0523.30.43.20
www.amaramedical.com

Cotation : (B 1180)

Montant Net : 1606.20 **Dhs**

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

MILLE SIX CENT SIX Dhs 20 Cts

Mohammed AMARA
Pharmacien Biogiste

Étudiant de l'Université de Bruxelles (U.L.B.)
Spécialités : Biochimie - Hématologie
Immunologie - Bactériologie - Mycologie

مختبر اعمارة للتحليلات الطبية

LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

Prélèvement du : 22/02/2024

Heure : 07:28

Edition du : 22/02/2024

Référence 40222T2870

du : 22/02/2024

Code Patient 00033148

Mme HAJOURDA FATIHA

Matricule :

Médecin: Dr. BELHADI LEILA

BIOCHIMIE EXAMEN DE SANG

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
Glycémie.....	0.96	g/l	(0.70 à 1.10)
Urée.....	0.36	g/l	(0.15 à 0.45)
Créatinine.....	10.6	mg/l	(6.0 à 12.0)
Hémoglobine glyquée.....	6.1	%	(4.0 à 6.5)
Magnésium sérique.....	17	mg/l	(16 à 25)
Transaminases - SGOT.....	26	UI/l	(< à 45)
- SGPT.....	14	UI/l	(< à 50)
			27 (17/11/22)
			21 (17/11/22)

ENDOCRINOLOGIE EXAMEN DE SANG

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
THYREOSTIMULINE (T.S.H.).....	1.03	μUI/ml	(0.25 à 5.00)
CORTISOL A 8H.....	18.6	μg/dl	(8.0 à 25.0)
			19.4 (03/02/22)

MARQUEURS

FERRITINE.....	88	ng/ml	87 (18/07/22)
----------------	-----------	-------	---------------

Normales en ng/ml

Homme adulte	: 20 à 495
Femme avant 50 ans	: 10 à 225
Femme après 50 ans	: 15 à 425
Enfant	: 7 à 140

D

Mohammed AMARA
Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université de Bruxelles (U.L.B.)
Spécialités : Biochimie - Hématologie
Immunologie - Bactériologie - Mycologie

مختبر اعمارة للتحليلات الطبية
LABORATOIRE AMARA D'ANALYSES MEDICALES

Prélèvement du : 22/02/2024

Heure : 07:28

Edition du : 22/02/2024

Code Patient : 00033148

Matricule :

Référence 40222T2870 du : 22/02/2024

Mme HAJOUARDA FATHA

Médecin: Dr. BELHADI LEILA



HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

NUMERATION GLOBULAIRE

Globules rouges.....	3.9	M/ μ l	(3.8 à 5.8)	4.1 (18/07/22)
Hémoglobine.....	11.9	g/dl	(11.5 à 16.5)	12.9 (18/07/22)
Hématocrite	37	%	(35 à 47)	37 (18/07/22)
V.G.M	95	fl	(85 à 100)	90 (18/07/22)
T.C.M.H.....	31	pg	(27 à 32)	31 (18/07/22)
C.C.M.H.....	32	%	(32 à 36)	35 (18/07/22)
Globules blancs.....	5300	/ μ l	(4.000 à 11.000)	6100 (18/07/22)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles....	53	%	58 (18/07/22)
soit.....	2809	/ μ l	(2000 à 7500) 58 (18/07/22)
Lymphocytes.....	39	%	31 (18/07/22)
soit.....	2067	/ μ l	(1500 à 4000) 31 (18/07/22)
Monocytes	7	%	8 (18/07/22)
soit.....	371	/ μ l	(200 à 800) 8 (18/07/22)
Polynucléaires Eosinophiles....	1	%	3 (18/07/22)
soit.....	53	/ μ l	(< à 400) 3 (18/07/22)
Polynucléaires Basophiles.....	0	%	0 (18/07/22)
soit.....	0	/ μ l	(< à 400) 0 (18/07/22)
Plaquettes.....	246.000	/ μ l	150.000/450.000 17.000 (18/07/22)